

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 40
N° identifiant 2022-0208

Titre Attribution d'une subvention pour la mise à disposition de personnel à l'Office municipal du sport (OMS)

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 26/09/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.
Tableau de subvention
Convention financière avec mise à disposition d'agents 2022 entre la Ville de Poitiers et l'Office municipal du sport (OMS)

Membres en exercice	0	
Quorum	27	

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants _____	Mandataires _____
---------	---	----------------	-------------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Développement et rayonnement local
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Développement - Rayonnement Direction Sports
------------------	---

Par délibération du Conseil municipal du 15 décembre 2008, le principe de remboursement de la rémunération et des charges des fonctionnaires mis à disposition par la Ville de Poitiers à des structures d'accueil a été affirmé, conformément à l'article 2-II du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008.

Pour l'année 2022, la Ville de Poitiers octroie une subvention correspondant aux salaires et charges des postes mis à disposition afin que les associations procèdent au reversement à la Ville de Poitiers du montant lié à cette mise à disposition.

À ce titre, et pour l'année 2022, l'Office municipal du sport (OMS) bénéficie d'un agent à 80 % sur l'année, pour un montant de 34 752 €.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé de :

- **donner votre accord sur cette attribution, qui fera l'objet d'un reversement**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention attenante et tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions